

GUIDE D'INSCRIPTION

SESSION AUTOMNE 2013

POUR LES NOUVEAUX ÉLÈVES

**du Cégep de Saint-Jérôme
du Centre collégial de Mont-Laurier
du Centre collégial de Mont-Tremblant**

Ce guide constitue l'outil à utiliser pour être correctement inscrit à vos cours. **Notez que c'est la responsabilité de l'élève de faire les démarches pour s'assurer d'avoir une inscription lui permettant de poursuivre et compléter son programme d'études.** Une erreur dans votre inscription peut signifier une ou plusieurs sessions de plus au cégep.

Les aides pédagogiques ont pour tâche de vous assister dans votre démarche. Veuillez prendre note des disponibilités de ceux-ci, selon si vous êtes admis au Cégep à Saint-Jérôme ou dans un des deux centres collégiaux, soit à Mont-Laurier ou à Mont-Tremblant.

PROCÉDURE POUR CONFIRMER VOTRE INSCRIPTION AUX COURS

1. IDENTIFICATION

Retournez sur le site du cégep cstj.qc.ca et cliquer sur « Mon portail [Omnivox](#) » dans le coin supérieur droit. Vous vous identifiez en inscrivant votre **matricule et le mot de passe** que vous avez choisi lors de votre inscription à la première utilisation. Si vous avez oublié votre mot de passe, vous devez suivre les indications qui vous seront fournies en cliquant sur : **Oublié votre mot de passe?**

Étudiants

Matricule

Mot de passe Entrer ▶

Première utilisation? ▶

Oublié votre mot de passe? ▶

2. CONFIRMATION DE VOTRE PROPOSITION DE CHOIX DE COURS

Dans le menu de gauche intitulé : *Mes services Omnivox*, sélectionnez l'onglet **Choix de cours** pour procéder à la confirmation de votre inscription aux cours pour la session. Il se peut qu'une fenêtre vous demandant d'inscrire votre numéro d'assurance sociale (NAS) apparaisse. Ce numéro est nécessaire à l'émission du relevé 8, lequel est requis par le Ministère du revenu du Québec pour la réclamation des montants d'études postsecondaires.

Votre **fiche de choix** de cours présente les cours selon leurs catégories. Certains d'entre vous auront à faire un choix de cours d'éducation physique ou de cours complémentaires. Les descriptions de ces cours sont disponibles en ligne, sur Omnivox, dans la section « **Quoi de neuf** ».

Vous devez OBLIGATOIREMENT confirmer votre inscription à ces cours avant le 30 mai 2013. Cette confirmation du choix de cours valide votre inscription au cégep.

Mes services Omnivox

- ▶ Annuaire des enseignants
Consultez l'information disponible sur vos enseignants
- ▶ Casiers
Réservation en ligne ou informations
- ▶ Centre de paiement
Consultez et payez vos factures
- ▶ Changement de programme d'études
Effectuez une demande de changement de programme
- ▶ **Choix de cours**
Pour les étudiants du cycle régulier (jour)

Si vous ne l'avez pas déjà fait, nous vous suggérons fortement de consulter votre grille de cheminement avant de visualiser votre fiche de choix de cours

Visualiser ma grille de cheminement

Continuer vers ma fiche de choix de cours

L'opération génère un **numéro de confirmation** que vous devez **NOTER** et **CONSERVER**.

Ce numéro constitue la preuve que l'opération a été correctement complétée et ce dernier pourra vous être exigé.

Fiche de choix de cours - Automne 2013

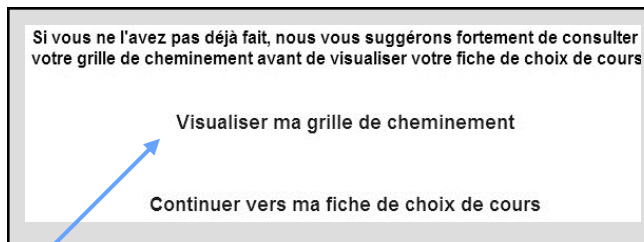
Merci. Votre choix de cours a été remis au Collège. Vous pouvez imprimer ce formulaire complété pour le conserver. Il est conseillé de quitter votre navigateur une fois votre choix de cours terminé.

Votre numéro de confirmation est le suivant: **125-719-311-814-425**

Nous vous suggérons de le prendre en note sur votre fiche de choix de cours et de le conserver jusqu'à la remise des horaires.

2. CONFIRMATION DE VOTRE PROPOSITION DE CHOIX DE COURS — SUITE

Par ailleurs, tous les élèves inscrits au programme d'Accueil et intégration (081.01) n'ont pas accès à leur fiche de choix de cours et doivent obligatoirement se présenter à la rencontre prévue (voir convocation). Aussi, vous pourriez, à cette étape, ne pas avoir accès à votre fiche de choix de cours et avoir un message vous demandant de rencontrer votre aide pédagogique. Vous devrez alors le faire selon les dispositions stipulées à l'horaire de disponibilités des aides pédagogiques fourni à la section 6 de ce document afin de discuter de votre cheminement scolaire.



3. CONSULTATION DE VOTRE GRILLE DE CHEMINEMENT

Dans la même section, vous pouvez consulter votre **grille de cheminement**. Cette grille de cheminement vous indique tous les cours que vous devrez réussir à chacune des sessions de votre programme afin d'obtenir votre diplôme d'études collégiales (DEC).



4. PAIEMENT DE VOS FRAIS D'INSCRIPTION

Votre facture totalisant l'ensemble de vos frais est disponible sous la rubrique **Centre de paiement** dans la section *Mes services OmnivoX*. Consultez les tableaux à la fin de ce document pour connaître l'ensemble des droits et autres frais exigibles selon le cas.

ATTENTION À LA DATE LIMITE DE PAIEMENT

Des frais de retard de 30 \$ seront exigés pour les paiements reçus en retard. DATE LIMITE : 30 mai 2013

MODALITÉS DE PAIEMENT — 4 façons de le faire



- **En ligne, par carte de crédit** — Sur le portail du collège, dans la section de gauche sous la rubrique **Centre de paiement**. **CONSERVER VOTRE NUMÉRO DE CONFIRMATION COMME PREUVE DE PAIEMENT.**



- **Par la poste** — Faites parvenir un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du *Cégep de Saint-Jérôme* en y inscrivant votre n° de matricule. Postez-le à l'adresse suivante : Cégep de Saint-Jérôme, a/s Services financiers, 455 rue Fournier, Saint-Jérôme, Québec J7Z 4V2



- **Par internet ou au guichet automatique** — Par votre compte bancaire, sous le nom de fournisseur « Cégep de Saint-Jérôme ». **Prévoir un délai de 48 heures pour l'encaissement** de votre paiement



- **En personne** — Selon l'endroit :
 - à **Saint-Jérôme** : Sont acceptés les paiements par chèque, par carte débit, par carte de crédit Visa ou Mastercard ou en argent comptant. Se présenter au **local A-127b**, selon l'horaire suivant : *du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h à 15 h 45.*
 - au **Centre collégial de Mont-Laurier** : Sont acceptés les paiements par carte de débit, par chèque ou en argent comptant. Se présenter à l'accueil selon l'horaire suivant : *tous les jours de 8 h à 15 h 30.*
 - au **Centre collégial de Mont-Tremblant** : Sont acceptés les paiements par chèque ou en argent comptant. Se présenter à l'administration, local MT-106, selon l'horaire suivant : *tous les jours de 7 h 30 à 12 h et de 13 h à 15 h.*

5. TEST DE CLASSEMENT EN ANGLAIS

Tous les élèves inscrits au Cégep de Saint-Jérôme, incluant ceux inscrits aux centres collégiaux de Mont-Tremblant et de Mont-Laurier **qui n'ont jamais réussi un cours d'anglais de niveau collégial** doivent **obligatoirement** faire un test de classement même si vous n'avez pas de cours d'anglais prévu pour cette session. Rendez-vous à l'adresse internet suivante:

<http://www.tcals.ca/test>

IMPORTANT:

Ce test est d'une durée de +/- 40 minutes et **doit être complété en continu**. Les questions sont minutées, aucune pause n'est donc permise sinon le processus sera bloqué. Il faut que votre ordinateur soit pourvu de haut-parleurs car certaines questions sont orales. Installez-vous dans un endroit calme. Votre numéro de **matricule** (no de dossier), tel qu'utilisé lors de la saisie de vos informations personnelles à la page 2 de ce document, est nécessaire pour procéder à votre inscription au test. Il vous faut l'inscrire dans l'espace *Code d'étudiant*.

Test de classement d'anglais langue seconde au collégial

Ce test vise à déterminer votre niveau en anglais. Il est important que vous répondiez le plus honnêtement et le plus sérieusement possible. Le fait d'être classé au niveau approprié facilite autant votre propre apprentissage de l'anglais que l'apprentissage de l'ensemble du groupe. S'il-vous-plait, répondez à TOUTES les questions qui vous seront posées, même lorsque vous n'êtes pas tout à fait sûr de la réponse. Merci.

Avertissement! Cliquez ici pour écouter la consigne. Vous pouvez ajuster le volume au moyen des icônes + et -.

Pour avoir accès au questionnaire, vous devez vous identifier. Les champs marqués d'un astérisque rouge sont obligatoires.

Nom

Prénom

Sexe

Langue d'usage à la maison

Mon niveau d'anglais est

* Code d'étudiant

* Répéter le code d'étudiant

VOUS DEVREZ AVOIR FAIT CE TEST AVANT LE 30 MAI 2013

Si vous éprouvez des difficultés ou pour toute information sur le test, vous pouvez composer l'un des numéros suivants:

Pour les étudiants de Saint-Jérôme :	450.436.1580, poste 5500
Pour les étudiants de Mont-Laurier :	819.623.1525, poste 5214
Pour les étudiants de Mont-Tremblant :	819.429.6155, poste 5311

6. INFORMATIONS IMPORTANTES

- **Calendrier scolaire — Dates importantes**

Consultez le calendrier scolaire pour connaître toutes les échéances, les dates importantes dont celle du **début des cours de la session d'automne**. Vous trouverez le calendrier scolaire sur le site du collège au www.cstj.qc.ca.

- **Récupération de l'horaire** — Votre horaire sera fabriqué en fonction du choix de cours que vous aurez confirmé. Vous recevrez par la poste durant l'été la documentation nécessaire pour procéder à la récupération de votre horaire aux dates fixées. Toute autre information pertinente à la rentrée scolaire vous sera communiquée dans ce même envoi et sera aussi disponible sur le site du collège au www.cstj.qc.ca via le bouton « *Rentrée Automne 2013* ».

- **Coordonnées du service du Cheminement scolaire dans les différents centres**

Cégep de Saint-Jérôme

455, rue Fournier, Saint-Jérôme, QC J7Z 4V2

Tél. : 450.436.1580, poste 5454

Centre collégial de Mont-Laurier

700, rue Parent, Mont-Laurier, QC J9L 2K1

Tél. : 819.623.1525, poste 5214

Centre collégial de Mont-Tremblant

619, boul. du Docteur-Gervais, Mont-Tremblant, QC J8E 2T3

Tél. : 819.429.6155, poste 5311

- **Horaire de disponibilités des Aides pédagogiques**

À *Saint-Jérôme* : Sans rendez-vous, le mardi 21 mai, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

À *Mont-Laurier* : **Sur rendez-vous** en téléphonant au 819.623.1525, poste 5215.

À *Mont-Tremblant* : En prenant **rendez-vous** pour le mercredi 22 mai, en téléphonant au 819.429.6155, poste 5311.

MODALITÉS DE REMBOURSEMENT

Droits d'admission	Aucun remboursement.
Droits d'inscription	Remboursement seulement si le collège annule les cours d'un élève.
Droits d'inscription à des cours optionnels	Remboursement (100%) suite à une annulation du cours (formulaire dûment complété au service du cheminement scolaire auprès de l'aide pédagogique), à la date ou avant la date limite d'annulation. Date limite d'annulation de cours pour la session Automne 2013 : 19 septembre 2013.
Droits afférents aux services d'enseignement	Remboursement (100%) si l'élève remet un avis écrit de désinscription le ou avant le mardi 20 août 2013 pour la session Automne 2013.
Droits de toute nature	
Cotisation étudiante	
Droits de scolarité	Remboursement (100%) si l'élève remet un avis écrit de désinscription le ou avant le 19 septembre 2013 pour la session Automne 2013.

TABLEAU DES DROITS EXIGIBLES DES ÉLÈVES POUR LA SESSION A-2013

ÉLÈVES À TEMPS COMPLET

Droits de scolarité	Voir tableau - Droits de scolarité
Droits d'inscription ¹	20 \$ par session
Droits afférents aux services d'enseignement ¹	25 \$ par session
Droits de toute nature ²	85 \$ par session
Association étudiante ³	16 \$ par session
Fondation du Collège (optionnel)	10 \$ par session
Total :	156 \$

ÉLÈVES À TEMPS PARTIEL OU ÉLÈVES EN FIN DE PROGRAMME

Droits de scolarité	Voir tableau - Droits de scolarité
Droits d'inscription ¹	5 \$ par cours crédité
Droits afférents aux services d'enseignement ¹	6 \$ par cours crédité
Droits de toute nature ²	10 \$ par cours crédité
Fondation du Collège (optionnel)	10 \$ par session

TOUS LES ÉLÈVES

Droits de scolarité – Cours hors programme ¹	7 \$ par période de cours
---	---------------------------

DROITS DE SCOLARITÉ

	TEMPS COMPLET	TEMPS PARTIEL	FIN DE PROGRAMME
ÉLÈVE CANADIEN RÉSIDENT DU QUÉBEC	Gratuité	2 \$ par période de cours crédité	Gratuité
ÉLÈVE CANADIEN NON RÉSIDENT DU QUÉBEC	1 319\$ par session*	6,44 \$ par période de cours crédité*	6,44 \$ par période de cours crédité*
ÉLÈVE ÉTRANGER : Formation préuniversitaire Techniques humaines Techniques administratives	5 096 \$ par session*	28,78 \$ par période de cours crédité*	28,78 \$ par période de cours crédité*
Techniques biologiques	7 899 \$ par session*	38,43 \$ par période de cours crédité*	38,43 \$ par période de cours crédité*
Techniques physiques Techniques des arts et des lettres	6 597 \$ par session*	32,14 \$ par période de cours crédité*	32,14 \$ par période de cours crédité*

¹ Règlement numéro 17, ² Règlement numéro 3, ³ Règlement numéro 19 :

Tous ces règlements sont disponibles sur le site du collège : <http://cstj.qc.ca/a-propos-du-college-2-3-2/documents-officiels/politique-et-reglements/reglements/>

* Sujet à changement

DROITS D'INSCRIPTION SPÉCIFIQUES*		
STAGES	Alternance travail-études (ATE)	150 \$
	Stage de groupe éducatif ou projet de groupe à l'international ou hors Québec	100 \$
	Stage d'apprentissage individuel à l'international	100 \$
	Stage d'apprentissage individuel hors Québec mais au Canada	75 \$
	Séjour du bureau-voyages	20 \$
COURS COMPLÉMENTAIRES	Dessin et peinture	30 \$
	Sculpture et modelage	30 \$
	Cinéma populaire et commercial	15 \$
	Théâtre	10 \$
	Photographie	40 \$
COURS D'ÉDUCATION PHYSIQUE	Golf	70 \$
	Plongée sous-marine	40 \$
	Longue randonnée pédestre (intensif)	25 \$
	Vélo	25 \$
	Conditionnement physique (Mont-Laurier)	75 \$ + tx
	Multisports (Mont-Laurier)	15 \$
	Natation (Mont-Laurier)	50 \$
	Randonnée pédestre et initiation au canot (Mont-Tremblant)	35 \$
	Descente de rivière en canot camping (Mont-Tremblant)	50 \$
AUTRES		
MODIFICATION D'HORAIRE EN LIGNE		20 \$
PÉNALITÉS POUR RETARD		
PÉNALITÉS POUR RETARD	de confirmation de choix de cours	30 \$
	de paiement des frais d'inscription	30 \$
	de récupération de l'horaire	30 \$

* Sujet à changement